

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019

-	
-	

La collectivité

LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA CC ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS	
LES 50 ÉLUS COMMUNAUTAIRES	7
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES	8
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	10

<u>11</u>

Les services fonctionnels

LES RESSOURCES HUMAINES	
LES FINANCES - LA COMMANDE PUBLIQUE	14
LA COMMUNICATION ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION	16

19

L'aménagement et le développement économique du territoire

L'AGRICULTURE	21
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	22
LA POLITIQUE FONCIÈRE ET LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	23
L'ÉVÈNEMENTIEL	24
L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	25
LES SENTIERS DE RANDONNÉES	26

27

Les services à la population

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	28
LES DÉCHETS	30
LA RÉGIE DES EAUX	32
LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE	34
LE RÉSEAU DES MÈDIATHÈQUES	36
ALBERAQUATIC : LA PISCINE COMMUNAUTAIRE	37
L'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	38
LE SOUTIEN AUX COMMUNES	39

40

Les projets structurants

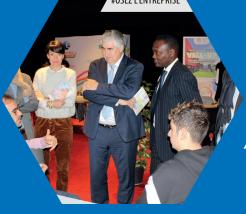
LE POLE ENTREPRENEURIAL	41
LE CENTRE RÉGIONAL DE SOMMELLERIE	41
LA RÉHABILITATION ET LA VALORISATION TOURISTIQUE DU SITE DU PHARE BÉAR	41



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE **2019**



Argelèssur-Mer **5 décembre 2019** #OSEZ L'ENTREPRISE



TOURNAGE DE LA SÉRIE TÉLÉVISÉE « POUR SARAH » AU SIÈGE DE LA CCACVI

Argelès-sur-Mer **mai 2019**







LANCEMENT DU CHANTIER DE LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE PORT-VENDRES

> 22 juin 2019

> > Siège communautaire **14 janvier 2019**

13 DES 15 VILLES DE LA CC ACVI ONT ADOPTÉ LA DÉMARCHE ZÉRO PHYTO.



S i è g e communautaire 16 novembre 2019 INVESTITURE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES





Médiathèque Argelès-sur-Mer **22 juin 2019**

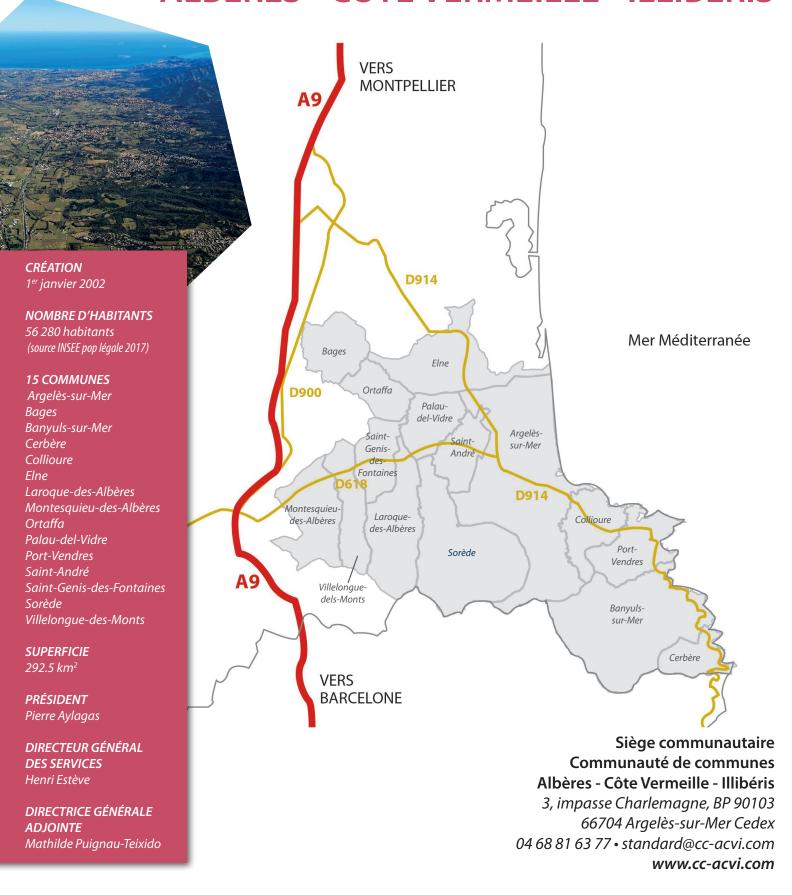






LA CARTE D'IDENTITÉ

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS





ARGELÈS-SUR-MER

Antoine PARRA (Vice-Président - Maire)
André DIAZ-GONZALEZ
Isabelle MORESCHI
Guy ESCLOPÉ
Marie-Christine BODINIER
Danilo PILLON
Sylviane FAVIER AMBROSINI
Jean-Marie GOVIN

BAGES

Serge SOUBIELLE (Vice-Président - Maire)
Maria CABRERA
Olivier CASTANY

BANYULS-SUR-MER

Jean-Michel SOLÉ (Vice-Président - Maire)
Nicole CLARA
Guy VINOT
Roger RULLS

CERBÈRE

Jean-Claude PORTELLA (Vice-Président - Maire) Marie-Louise DALMAU CADÈNE

COLLIOURE

Jacques MANYA (Vice-Président - Maire) Michèle AUTHIER ROMERO Roger FIX

ELNE

Yves BARNIOL (Vice-Président - Maire)
Monique GARRIGUE AUZEIL
Jean-Michel FERRER
Isabelle ROSSI LEBBOUZ
Patrick FOUQUET
Marguerite LOPEZ GIRAL
Nicolas GARCIA

LAROQUE-DES-ALBÈRES

Christian NAUTÉ (Vice-Président - Maire)
Martine JUSTO

LES 50 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Pierre AYLAGAS, Président de la CC ACVI

MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

Hervé VIGNERY (Vice-Président) Huguette PONS (Maire)

ORTAFFA

Raymond PLA (Vice-Président - Maire)
Julie BALLANEDA

PALAU-DEL-VIDRE

Marcel DESCOSSY (Vice-Président - Maire)
Claude-Alexandra CHEMIN
Antoine PONSI

PORT-VENDRES

Jean-Pierre ROMERO (Vice-Président - Maire) Jacqueline DAIDER Georges GRAU

SAINT-ANDRÉ

Françis MANENT (Vice-Président - Maire)
Martine ESTÈVE
Samuel MOLI

SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Raymond LOPEZ (Vice-Président - Maire)
Nathalie REGOND-PLANAS

SORÈDE

Yves PORTEIX (Vice-Président - Maire) Elyane XENE Cyril GASCHT

VILLELONGUE-DELS-MONTS

Christian NIFOSI (Vice-Président - Maire)
Dany CARBOU

COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?



LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers communautaires, il propose et met en oeuvre les politiques communautaires en exécutant les décisions prises par le Conseil et le Bureau communautaires.

Il peut, lui-même, prendre des arrêtés par délégation du Conseil communautaire ou attributions légales.



HATE WAR

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif.

Composé du Président, des quinze Vice-présidents, il examine les projets proposés par les commissions, arrête les stratégies globales et les soumet à l'avis du Conseil communautaire. Il peut lui-même approuver des délibérations par délégation du Conseil.



EN 2019

10 réunions du Conseil communautaire

10 réunions du Bureau communautaire <u>313 délibér</u>ations

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENT

Pierre Aylagas

Office de tourisme intercommunal

Sandrine Fabier

Secrétariat de direction

Lydia De Candido

Direction générale des services

Directeur général des services

Directrice générale adjointe Mathilde Puignau-Teixido

Communication

Olivier Brunel Manon Carlier

Aménagement et développement du territoire

Directrice générale adjointe Mathilde

Développement économique

Géraldine Cayrol

Habitat Esthel Marzo

Systèmes d'Information Sylvain Dauriach

François-Xavier Hallé

Urbanisme Sigrid Eikemper

Services techniques

Direction Régie des eaux Jacques Vignes

Eau potable

Emmanuel Duchossoy

Assainissement Marion Galaup

Clientèle et facturation Virginie Collard

Direction **Environnement** & Cadre de vie Roger Carrère

Gestion des déchets

Ludovic Canadell

Éclairage public et bâtiments Thierry Puli

Aires d'accueil des gens du voyage

Jean-Michel Mestres

Piscine intercommunale Julien Vaste

Enfance -Jeunesse

Direction Sylviane Moschetta-Glauda

Petite enfance Florence Pailler

Enfance

Antoinette Rodriguez Sylvie Fourcade

Jeunesse Pierre Mercury

Lecture publique

Direction Maryse Parra

Coordinatrices des médiathèques

Argelès-sur-Mer Hélène Blanquer

Côte Vermeille Bénédicte Parsi

Albères Muriel Saignol

Illibéris Florence Dumahut

Ressources

Directeur général des services Henri Estève

Finances Céline Palou

Commande publique et assurances Céline Auriach

Ressources **humaines** Dolorès Carré

Conseiller de prévention des risques professionnels Cédric Figarola





LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE - ILLIBÉRIS



 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

• Développement économique : gestion de sept zones d'activités, actions liées à la politique agricole, soutien aux activités commerciales, aide à l'immobilier d'entreprise, etc.

· Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme

• Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)

• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

• Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

 Politique du logement et du cadre de vie : élaboration, mise en œuvre et suivi d'un Programme local de l'habitat (PLH) ; mise en œuvre, portage et suivi d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), etc.

> Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

• Eau : production et distribution de l'eau potable



• Entretien du réseau d'éclairage public

 Collecte et traitement de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques ou industrielles

 Contrôle de l'assainissement non collectif des eaux usées domestiques ou industrielles

 Maintenance et gestion des réémetteurs pour réception télévision sur le territoire communautaire

Fourrière animale

 Action sociale pour la mise en œuvre d'ateliers et chantiers d'insertion dans le cadre de l'entretien de certaines berges et vières

• Construction et gestion de l'immeuble mis à disposition du CAT de Sorède

• Organisation et/ou coordination des loisirs éducatifs pour les 6-18 ans dans le cadre d'un projet global d'intérêt communautaire

• Accueil des enfants de moins de 6 ans dans le cadre d'une offre de services équilibrée sur le territoire

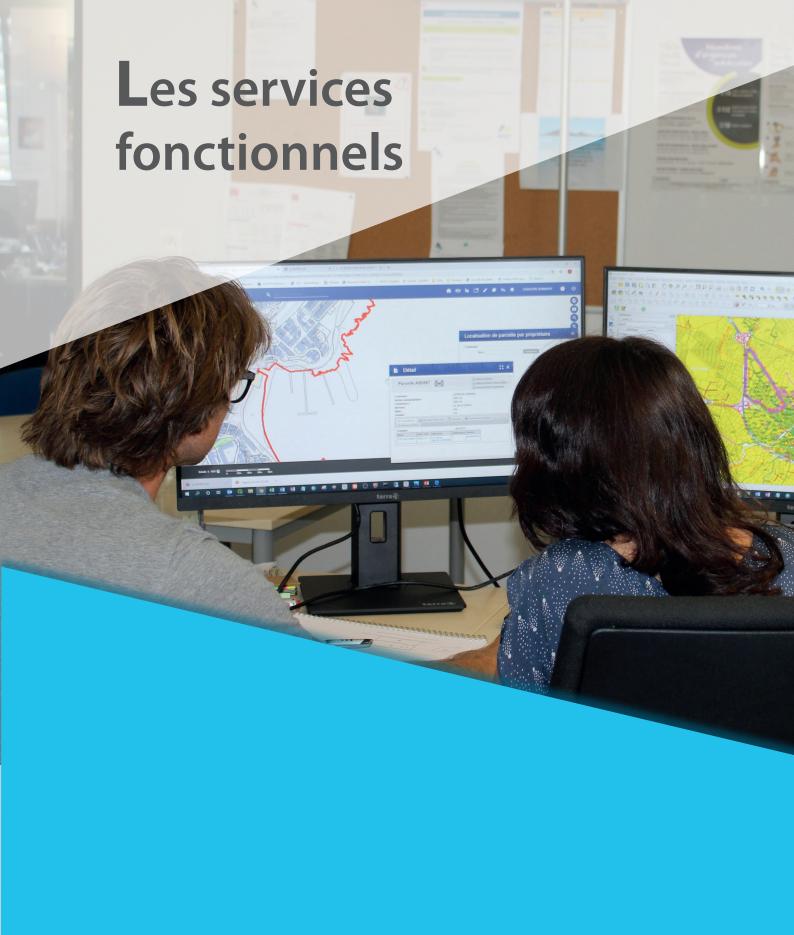
 Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements à vocation sportive ou culturelle : réseau de 10 médiathèques, piscine intercommunale, complexe sportif de Sorède, Halle des ports etc.

• Instruction des actes d'urbanisme

Grand cycle de l'Eau hors GEMAPI







LES RESSOURCES HUMAINES

Gestion du personnel

2019 est une année marquée par le développement Adopter une culture managériale commune de services clés et par la mise en œuvre du plan de formation managérial.

D'un point de vue technique, la paye a enclenché l'adaptation aux évolutions réglementaires et informatiques.

Le développement des services

SERVICE INFORMATIQUE CRÉÉ EN 2018

1 TECHNICIEN SUPPLÉMENTAIRE

pour faire face à la multiplication des outils informatiques et à l'accompagnement des usagers.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En prévision de l'ouverture du Pôle entrepreneurial (voir page 41) 1 ASSISTANTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE pour accompagner les entreprises et développer les relations avec les partenaires.

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Restructuré pour assurer un meilleur encadrement et un meilleur service à l'usager.

1 ASSISTANTE LOGISTIQUE

1 AGENT DE MAÎTRISE

1 SECOND GESTIONNAIRE pour faire face à l'accroissement du nombre de marchés traités.

Service COMMANDE PUBLIQUE

1 CONSEILLER DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS recruté le 1er janvier 2019.

596 agents au

428 fonctionnaires / 168 contractuels

Répartis en trois catégories

Catégorie A (fonctions de conception et de direction) **7.24** %

Catégorie B d'encadrement)

8.41 %

Catégorie C d'application) 84.35 %

Répartis sur les filières

Administrative Technique Culturelle Sportive Médico-sociale Animation 14.22 % 40.05 % 5.69 % 0.95 % 16.59 % 22.50 %



La CC ACVI, engagée dans une démarche dynamique de professionnalisation de ses agents, a poursuivi la mise en place de son plan de formation.

Pour cela, elle a organisé avec le concours du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) la formation de l'ensemble de ses agents d'encadrement.

agents répartis en trois groupes Ainsi, ont bénéficié de ces formations destinées à adopter une culture managériale commune :

- l'encadrement supérieur a bénéficié de 7 journées portant sur l'innovation, la coopération et l'intelligence collective
- l'encadrement intermédiaire a bénéficié de 12 journées portant sur le rôle du responsable et l'organisation du service
- l'encadrement de proximité a bénéficié également de 12 journées portant sur le positionnement de l'encadrant, l'animation et l'encadrement d'une équipe puis la planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe.

De plus, dans le cadre de la mutualisation avec les communes pour certaines actions de formation en hygiène et sécurité, 99 journées ont été dispensées sur les thématiques habilitations électriques, ACES, et PSC1. Huit communes ont participé à ces actions.

Les actions en matière de gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines requiert une adaptation permanente aux nouveaux dispositifs réglementaires, techniques ou aux attentes formulées par les agents. Ceux-ci sont relayés par les chefs de services ou les représentants du personnel. Ils sont validés par la gouvernance.

Ainsi, en 2019, plusieurs actions ont été menées :

- mise en œuvre du Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- mise en œuvre de l'exonération des charges sociales sur les heures supplémentaires
- préparation et négociation d'un contrat groupe pour la couverture du personnel en matière de prévoyance santé

Dialogue social : des partenaires renouvelés

Après les élections du 6 décembre 2018 qui ont enregistré un taux de participation de 75 %, le Comité technique paritaire (CTP) a installé les représentants du personnel nouvellement élus le 21 janvier 2019. Il a également mis en place son règlement intérieur. Le CTP s'est réuni 4 fois au cours de cette année. Il a abordé diverses thématiques : l'organisation des services, le régime indemnitaire, la couverture Prévoyance-santé, la présentation du rapport égalité femmes / hommes...

Au-delà de ces rencontres officielles, le dialogue social est un fil conducteur des actions menées en matière d'organisation et de gestion des personnels. Les partenaires sociaux sont reçus régulièrement par le Président et l'équipe de direction. Ils participent activement à la construction des projets.

Formation

1518 journées de formation suivies

319 agents ont bénéficié d'au moins une formation





2019 a été l'année de construction du service de prévention des risques professionnels.

L'avancée progressive sur des chantiers d'importance permet d'assurer de solides bases pour l'avenir.

Le document unique

Pour cette première année de fonctionnement, l'objectif était de réaliser un Document unique d'évaluation des risques professionnels pour l'ensemble des services de la CC ACVI. Celui-ci propose un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail pour les années à venir. Ces actions passent par des mesures humaines, techniques ou organisationnelles.

Parmi elles:

• Une formation sécurité dès l'embauche

Celle-ci est une obligation réglementaire. En cours d'année 2019, le programme et la procédure de mise en œuvre de cette formation ont été élaborés. Cette dernière consiste à **accueillir**, **former et**, **si nécessaire**, **équiper tous les nouveaux agents** de la Communauté de communes. Réalisée le premier jour de l'embauche, elle permet également de transmettre aux arrivants la politique santé et sécurité de la CC ACVI, de leur expliquer les règlements en vigueur et de les préparer à l'exercice de l'analyse des risques.

• Un accent mis sur les équipements de protection individuelle

Cette première année a été l'occasion de mettre à plat l'achat ainsi que la dotation en vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle. Il ressort de cette initiative une **nette amélioration qualitative des équipements de protection** distribués aux équipes. Par ailleurs, le service de la collecte des déchets a bénéficié d'une action significative sur les **lunettes de sécurité. Leur port est obligatoire** lors de la collecte sur les zones d'activités, où les risques de projection s'avèrent plus importants.

• Mise en place d'une formation « Travail en espace confiné »

En raison des nombreux risques professionnels et de l'accidentologie élevée dans ces activités, le travail en espace confiné fait l'objet d'une réglementation pointue. Ainsi, la trentaine d'agents du service Assainissement a été formée à cette thématique pendant deux journées. La formation sera renouvelée tous les deux ans. Suite à celleci, un plan d'actions d'achats de matériels spécifiques (protection contre les chutes, détection de gaz) et de rédaction de procédures a été lancé.



326 risques recensés dont :

• 277 classés en risques « faible » ou « moyen »

• 46 classés en risques « importants »

classés en risque « majeur »

Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail :

réunions ordinaires

réunion extraordinaire

dossiers nécessitant un avis du comité

dossiers nécessitant une consultation du comité

enquête pour accident

LES FINANCES

Le service Comptabilité/Finances apporte un soutien technique aux différents services de la CCACVI et aux divers partenaires (fournisseurs, communes membres...) en matière d'informations comptables et budgétaires.

Le service Comptable de la collectivité assure ses missions transversales dans un souci d'efficience, toujours basé sur la rigueur budgétaire et gardant à l'esprit le principe de continuité du service public.

Il prépare le budget primitif de l'année, puis assure le suivi de l'exécution budgétaire pendant l'année comptable.

Organisation budgétaire de la CCACVI

- **Budget principal.** Il retrace de nombreuses activités (déchets ménagers, enfance-jeunesse, lecture publique, aménagement et cadre de vie, politique du logement, administration...) financées essentiellement par les dotations de l'État et les ressources fiscales,
- **Budget de l'eau potable** (production et distribution de l'eau potable) géré en régie directe,
- **Budget de l'assainissement collectif** (collecte et traitement des eaux usées) géré en régie directe,
- Budget de l'assainissement non collectif (contrôle des fosses septiques),
- Budget ESAT Sorède (CAT les Micocouliers),
- Budget Maison de santé Cerbère,
- Budget Usine de salaison Collioure (Clôturé le 16 décembre 2019),
- Budget ZAE Saint-Genis-des-Fontaines,
- Budget ZAE Port-Vendres,
- · Budget ZAD Argelès-sur-Mer,
- Budget ZAE « Els Ocells » Argelès-sur-Mer,
- · Budget ZAE Saint-André,
- · Budget ZAE Extension Argelès-sur-Mer,
- Budget ZAI Elne,
- Budget ZAE « La Porte des Albères » Argelès-sur-Mer.

Ce budget (voté le 05/04/2019) a été établi avec la volonté :

1/ De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services,

2/ De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,

3/ De maintenir un niveau convenable d'investissement.

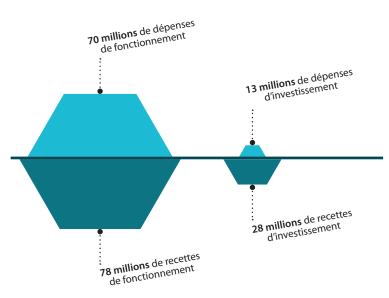
Dans un environnement financier toujours plus difficile et en profonde mutation où la vigilance est de mise, la CCACVI a souhaité s'attacher plus que jamais à

allier rigueur et recherche d'efficience

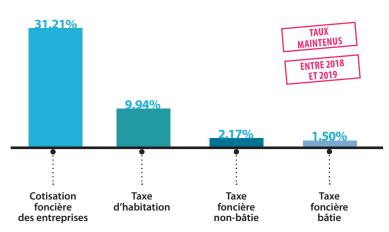
dans la dépense publique.

L'exécution budgétaire en 2019

Les 15 budgets représentent :



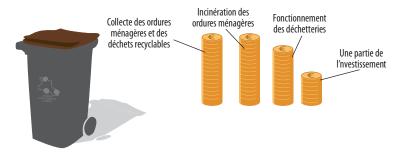
Une fiscalité professionnelle unique 2019



2019: Harmonisation de la TEOM

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est une taxe locale prélevée via la Taxe foncière en fonction de la surface bâtie d'un logement.

Elle finance l'ensemble de la gestion des déchets :



La communauté de communes a engagé un plan de lissage du taux de la TEOM en 2015.

En 2019, l'ensemble des communes du territoire ont un taux harmonisé de 11.10%.



LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique est un service opérationnel, transversal, qui compose avec tous les services de la CC ACVI. L'équipe compte trois techniciens.

La commande publique propose, impulse et anime la stratégie achat de la collectivité en collaboration avec tous les services de la CC ACVI

Sa politique est décidée en amont par le président et son conseil communautaire.

Le temps fort de la direction de la Commande publique en 2019

Entrée en vigueur (1er avril 2019) du

nouveau code de la commande publique

Il regroupe l'ensemble des règles applicables aux contrats de la commande publique.

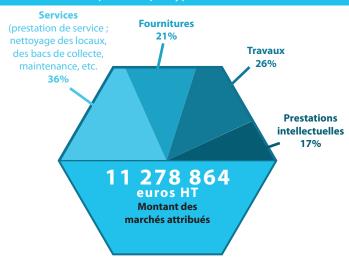


En 2019, la commande publique c'est :



92 consultations juridiques passées dont 26 marchés formalisés





Commande publique : définition, principes et objectifs

C'est l'ensemble des contrats passés par une personne publique - en l'occurrence la CC ACVI - pour satisfaire à ses besoins préalablement définis : achat, prestation de service, travaux. Elle s'impose donc en tant que véritable acte économique, stratégie d'achat public efficace et innovante.

En 2019, en France, le volume global de la commande publique s'est élevé à **87,5 milliards d'euros** pour l'ensemble des entités publiques.

Elle représente 8 % du PIB (en 2016).

Par ailleurs, elle constitue un facteur de croissance pour les PME:

• 44%

Part des PME dans le PIB

28 %

Proportion des PME en valeur des marchés publics

La commande publique obéit à 3 grands principes :

- · La liberté d'accès à la commande publique
- L'**égalité de traitement des candidats** (pas de discrimination, les entreprises sont traitées de façon égalitaire : délai identique pour remettre des offres, même droit d'information...)
- La **transparence des procédures** (traçabilité des procédures et compte-rendu du déroulement et de l'issue des procédures mises en œuvre).

Le non-respect de l'un de ces principes peut entraîner l'illégalité d'une procédure de marché et l'annulation du marché.

Enfin, la commande publique sert à :

- Trouver une meilleure adéquation entre le prix et la technicité
- Bien utiliser les deniers publics

L'enjeu est la mise en place d'une politique d'achats ambitieuse, associant performance financière, développement économique, responsabilité sociétale et environnementale.

LA COMMUNICATION ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

COMMUNICATION

Le service Communication ambitionne d'informer les habitants du territoire sur les actions et les services qui leur sont proposés. Il développe également les relations transversales avec les services Communication et les directions des 15 villes du territoire.

Les faits marquants de l'année

- Refonte du <u>site Internet</u> (www.cc-acvi.com), en partenariat avec le service système d'information. (voir page 18)
- Lancement d'une newsletter hebdomadaire (357 abonnés au 31 décembre 2019)
- Organisation d'une série d'événements dont :
- Cérémonies des vœux au personnel et aux partenaires

- Rencontres-dédicaces à la médiathèque d'Argelès-sur-Mer (en

partenariat avec le service Lecture publique, le Centre méditerranéen de littérature, l'association Les amis de la médiathèque)

• Soutien à la création d'événements (essentiellement relations presse et création graphique) : Salon de la Randonnée (Laroque-des-Albères), festival Visages et Images de Méditerranée (Banyuls-sur-Mer)

 Participation aux cérémonies d'accueil des nouveaux arrivants (Laroque-des-Albères, Argelès-sur-Mer)

 Sensible développement des relations avec la presse (écrite, radio, audio, Internet) valorisant ensemble des compétences (voir chiffres dans encadré)

- Publication de deux magazines (semestriels)
- Optimisation de la communication du réseau des médiathèques : agenda hebdomadaire envoyé à la presse et aux adhérents ; campagnes sur les réseaux sociaux (Facebook)







2,5
agents
4600
abonnés à la page Facebook de la
CCACVI (au 31 décembre 2019 - @ccacvi)

visiteurs mensuels en moyenne sur le nouveau site Internet

357 abonnés à la newsletter

echanges avec la presse : communiqués, entretiens téléphoniques, interface avec les autres services

magazines publiés

Une cinquantaine de documents (plaquettes,

programmes, affiches, etc.) créés (infographie, rédaction)

SIG - DICT

L'activité principale du service Système d'information géographique (SIG) consiste à tenir à jour quotidiennement les bases de données afin de garantir une bonne connaissance du patrimoine de la CC ACVI (essentiellement eau potable, assainissement et éclairage public). En 2019, 25 km de nouveaux réseaux ont été intégrés dans le SIG communautaire. La connaissance du patrimoine de la CCACVI concerne à présent près de 1621 km sur les 3 réseaux principaux.

Les principaux faits marquants de 2019

 Activité Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) et dématérialisation

5169 dossiers traités en 2019

(plus de 1000 dossiers supplémentaires par rapport à 2018 et 2000 par rapport à 2017)

Cette forte augmentation oblige à dématérialiser intégralement le traitement de ces dossiers dès l'année 2019.

Un module d'automatisation a été installé à partir de la fin de l'année 2019 et commencera à entrer en fonction dès 2020.

Temps de réponse au DICT performant

(inférieur à 5 jours dans plus de 97% des cas sous les 8 jours pour 99.9% des dossiers)

En 2019, l'augmentation la plus importante concerne les ATU (Avis de travaux d'urgence): +14%. Près de 800 avis de travaux d'urgence ont été traités dans les 48 heures. Les ATU traduisent généralement des interventions non planifiables (exemple: casses conduites)

• Le service SIG plateforme Géo-interco est mutualisé

Suite à la mutualisation du service SIG promulguée le 1^{er} janvier 2017, la plateforme Géo-Interco a connu une forte augmentation de sa fréquentation.

En 2019, la plateforme est utilisée par près de 200 utilisateurs (agents communautaires ou municipaux) dont un socle d'environ

70 utilisateurs quotidiens.

Les applications concernent le cadastre, l'eau potable, l'assainissement, la qualité des eaux de baignade.

• Le SIG appuie les services techniques

Par exemple, depuis près de 5 ans, le service SIG utilise pour le service de la régie Eau potable une application spécifique. Celle-ci permet aux équipes de recherche de fuites sur le réseau d'eau potable de géolocaliser précisément leurs interventions.

Cette année, les équipes ont relevé 111 fuites (contre 144 en 2018).



Projet Géotrek Pymed

Initié d'une démarche conjointe entre la CC ACVI, l'Office de tourisme Pyrénées-Méditerranée et la plateforme régionale

OpenIG, Géotrek PyMed

est un projet de plateforme web et d'application mobile permettant de mettre en valeur les activités de pleine nature sur le territoire de la CC ACVI : randonnée, VTT, voile canoë-kayak, plongée ...

En 2019, plus de **45 000 visites** sur le site pour environ 30 000 utilisateurs et 365 000 pages vues ont été enregistrées. Il convient d'ajouter à ces chiffres le flux d'utilisateurs de l'application mobile (résultats très partiels pour cette année).

Fin 2019, le site référençait 70 itinéraires avec une forte demande (en particulier) de développement sur le cyclotourisme.



1621

km de réseaux cartographiés et mis à jour dont 386 km en classe de précision A, c'està-dire précis à moins de 40 cm. (soit 23% du linéaire total contre 20% en 2018)

4

agents

5169

déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) traitées (+27% / 2018)

799

avis de travaux d'urgence (ATU)

Direction service informatique

Les faits marquants de 2019

• Mise en œuvre d'un portail Famille Voir page 29

• Acquisition de matériel de visio-conférence

Cette démarche permet de diminuer sensiblement les déplacements sur le territoire communautaire et au-delà.

La Communauté de communes ainsi que chaque commune a été dotée d'un système de visioconférence, une télévision, une caméra et un micro/haut-parleur pour pouvoir initier des visioconférences.

Opération financée à 80% (264 801 euros)

par la subvention « Territoire à énergie positive et croissance

• Refonte du site Internet communautaire (www.cc-acvi.com)

Cet outil a été mis en place en partenariat avec le service Communication.

Les contenus ont été entièrement réactualisés et la technologie du site modernisée.

Le site internet de la CC ACVI était propulsé par un logiciel technologiquement dépassé nécessitant son changement. Le service Communication a profité de ce projet de renouvellement pour faire évoluer la charte graphique et revoir l'intégralité des contenus : plus de visuels et d'accès rapides, moins de rubriques, mise en compatibilité avec les appareils mobiles (responsive design), mise en place d'un formulaire de contact unique et simplifié, intégration des réseaux sociaux.

• Création d'un centre d'assistance utilisateur

Le Centre Local d'Assistance Utilisateurs, de Dépannage et d'Exploitation (CLAUDE) a été ouvert en novembre 2019. Cet outil de gestion est très utile pour l'équipe informatique de la collectivité, en particulier dans deux domaines : enregistrement des incidents et des demandes des utilisateurs (création d'un guichet unique) ; suivi et gestion des équipements informatiques (maîtrise du parc informatique).

Gestion des réservations de salle

Elle rend accessible à l'ensemble des agents la réservation des salles de la CC ACVI, améliore la gestion des plannings et simplifie la préparation des réunions.

Cet outil a été mis en place en partenariat avec le service Accueil.

Depuis sa mise en place:

- 5 salles sont gérées sur 2 sites (le siège et le PIJ d'Argelès-sur-Mer)
- 561 réservations ont été enregistrées entre le 11 février et le 31
- Elle a été utilisée par 24 personnes en plus des 2 gestionnaires
- Dématérialisation

55 tablettes Android

achetées pour les conseillers communautaires







CLAUDE, c'est:



1 adresse mail unique: support@cc-acvi.com

1 numéro de téléphone unique: 04 68 81 81 21 156 tickets créés entre le 18 novembre 2019 et le 31 décembre 2019 182 équipements suivis au 31 décembre 2019





L'AGRICULTURE

L'agriculture s'impose sur le territoire comme le second secteur en nombre d'établissements (19,5%),

derrière le tourisme et devant le commerce. La CC ACVI est l'intercommunalité la plus Bio du département. Elle est également la première dans la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales fraîches.

Le service Développement économique y intervient régulièrement.

Le Bio dans la communauté de communes en chiffres



106

producteurs

1637

hectares exploités dont :

• 335 hectares de vergers

61 hectares en légumes

253 hectares en viticulture

60 hectares de cultures fourragères

• 17 hectares de céréales

Le reste en landes et parcours pour l'élevage

Source : CivamBio66



La Communauté de communes encourage le développement de l'agriculture bio

Vigne, arboriculture, maraîchage, entreprises de renommée internationale et créatrices d'emplois : l'exploitation agricole bio se développe fortement sur le territoire communautaire.

La CC ACVI s'est impliquée activement dans le lancement du programme Bioleg Roussillon (essentiellement dans la recherche du foncier agricole).

Bioleg joue le rôle d'interface entre les producteurs et les entreprises locales fortes sur le marché, dont Alterbio (Perpignan), Prosain (Bages) et Teraneo (Elne et Saint-Genis-des-Fontaines). Celles-ci ont besoin, d'ici 2022, de 150 à 200 hectares de terres supplémentaires. Autre volet développé dans le cadre de Bioleg : une optimisation de la communication sur la dynamique de la filière maraîchage bio et les possibilités d'installation dans ce domaine.

La CC ACVI soutient le Groupement d'intérêt économique et environnemental

> (GIEE) «Maintien et transmission du vignoble de montagne de la Côte Vermeille ».

Ce GIEE est porté par le Syndicat des vignobles de la Côte Vermeille. Il œuvre sur trois axes de développement: performances économique, environnementale, sociale.

Au titre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de communes soutient cette initiative en lui octroyant une

participation financière d'un montant de 2500 euros.

Procédure de mise en valeur des terres incultes : élargissement du périmètre

La CC ACVI a lancé la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées dans le triangle Elne /

Saint-Cyprien / Argelès-sur-Mer.

De nombreuses friches inutilisées peuvent être mobilisées sur ce périmètre, ceci afin de répondre aux demandes croissantes en terres émises par certaines entreprises.

Cette procédure est portée par les communautés de communes Albères - Côte Vermeille-Illibéris et Sud Roussillon.

Si leurs terres restent en friche, les propriétaires peuvent être contraints à les remettre en culture. Sinon, ils ont la possibi-

lité de les vendre ou les céder sous la forme de bail à des repreneurs.

Plantation de chênes-lièges : un périmètre identifié sur la commune de Laroque-des-Albères

Essence typiquement méditerranéenne, le chêne-liège est naturellement présent sur le territoire de la communauté de communes.

La CC ACVI, en partenariat avec l'Institut méditerranéen du liège (IML), le Département des Pyrénées-Orientales et le Pays Pyrénées Méditerranée, lance une dynamique de replantation de chênes-lièges. Son objectif : développer la filière du liège local.

À la fin 2019, la commune de Laroque-des-Albères a mis à la disposition de la CC ACVI une emprise foncière d'une superficie de 7535 m² qui pourrait accueillir une plantation d'environ

300 chênes-lièges.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le service « Développement économique » est identifié comme un interlocuteur privilégié des entreprises du territoire.

Son action se traduit de diverses manières

- Un rôle de conseil au quotidien et/ou de réorientation vers les partenaires (Région Occitanie, consulaires, etc.)
- Les animations économiques et les l'immobilier d'entreprises : partenariats
- L'opération Eco défis : ce soutien aux entreprises responsables a été mené en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'agriculture. Seize entreprises ont été accompagnées en 2019.
- L'Espace entreprises situé à proximité du siège communautaire. Celui-ci permet aux partenaires économiques de proposer des permanences aux entreprises du territoire : la Chambre des Métiers (CMA), l'Union des pôles d'activités méditerranéens (UPAM), Initiative en Pays Catalan, Plein sud entreprises, ...

- Signature d'une convention de partenariat avec la Maison de projets d'Elne (ouverture au dernier trimestre 2019). Lieu ressource d'appui à l'entrepreneuriat et aux demandeurs d'emploi, elle permet de mettre en place les permanences de nombreux partenaires

Communauté de communes, Union des pôles d'activités de la Méditerranée (UPAM), emploi, associations d'insertion professionnelles ou d'accompagnement à la création d'entreprises.

Cet équipement communal intervient en partenariat et en complémentarité avec le futur pôle entrepreneurial communautaire (voir page 41).

La Maison de projets d'Elne vise plusieurs objectifs:

- · Accompagner les porteurs de projets dans la création de leur entreprise.
- Héberger des entreprises au sein d'un « open space » dédié tel une pépinière d'entreprises;
- · Organiser, avec un certain nombre d'associations locales, des permanences, des accompagnements individuels ou en groupe, des ateliers, des réunions, dans le cadre d'appels à projets lancés chaque année au titre du contrat de ville d'Elne.
- UPAM, association des ZAE intercommunales : signature d'une convention de partenariat.



Des aides rachat d'un atelier relais par une entreprise sur la ZAE de Collioure.

Deux entreprises ont été aidées dans le cadre du règlement d'intervention en faveur de l'immobilier d'entreprise sur la ZAE de Saint-André et le ZAI d'Elne.

40 000 euros vont être versés.

Une aide directe aux entreprises a été également activée en contrepartie de crédits européens

(LEADER): Neuf entreprises ont été aidées pour un montant de plus de 18 000 euros délivrés (selon des critères précis).



LA POLITIQUE FONCIÈRE ET LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La Communauté de communes gère Sept zones d'activités (155 hectares de foncier économique au total) : Argelès-sur-Mer, Collioure, Elne, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts.



• Gestion, entretien, signalétique, requalification, le tout en lien avec les services techniques.

Coût: 150 000 euros en fonctionnement et 63 000 euros en investissement

- Contacts directs avec les entreprises des zones.
- Réflexion menée sur l'aménagement de nouveaux espaces fonciers économiques :

2 hectares (Portes des Albères à Argelès-sur-Mer, horizon 2021/2022)

- Acquisition de réserves foncières à vocation économique (plus de 4 hectares sur le Camp del Caball, Argelès-sur-Mer).
- Lancement du schéma de développement des ZAE. Lancé en décembre 2019, cet outil d'aide à la décision s'adresse aux élus. Il leur permet de développer une stratégie sur les zones d'activités pour répondre à la demande croissante d'implantation.
- Recensement des demandes d'implantation en foncier et immobilier d'entreprise (60 contacts sur l'année).
- Commercialisation d'une dizaine de lots pour une superficie totale de 1 hectare.



L'ÉVÈNEMENTIEL

« Terr'Arôm », 1^{er} salon des plantes à parfum, aromatiques et médicinales les 12 et 13 avril au lycée Bourquin (Argelès-sur-Mer)

Le premier salon des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) s'est déroulé les 12 et 13 avril 2019 au lycée Christian Bourquin, à Argelès-sur-Mer. L'occasion pour le grand public de découvrir une filière en pleine expansion.

L'événement était initié par la Communauté de communes en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Syndicat agricole des producteurs des PPAM et l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (Eplefpa) Perpignan-Roussillon. Il ambitionnait de valoriser et promouvoir auprès du grand public la filière PPAM – en pleine expansion dans notre territoire –, le terroir ainsi que la production en agriculture biologique et raisonnée.

Le 12 avril, plus de 250 personnes (écoles, collèges, lycées, Pôle Emploi, etc.) ont été accueillies par les professionnels de la filière dans le cadre d'une dizaine ateliers découvertes thématiques (huiles essentielles, cosmétique, phytothérapie, dégustation de plantes, etc.) et d'animations spécifiques.

Le 13 avril, place au grand public. 2300 visiteurs ont profité d'une riche programmation dont plus d'une vingtaine de stands découvertes : safran, gelées et confitures, sirop de sapin, reconnaissance des plantes sauvages comestibles, etc.

Également au programme : conférences, présence d'une maison d'édition, rencontre avec les professionnels, exposition.

Une semaine «Terr'Arôm » - visites guidées - était par la suite organisée du 13 au 19 avril par l'Office de tourisme intercommunal Pyrénées-Méditerranée.

Près de 200 personnes ont participé à des balades visant à faire découvrir les richesses du territoire Albères -



Forum « Osez l'entreprise » le 5 décembre au lycée Bourquin (Argelès-sur-Mer)

Il était organisé par les communautés de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris et du Vallespir à Argelès-sur-Mer, au lycée Christian Bourquin. Il s'adressait aux entrepreneurs et aux créateurs d'entreprise.

Elles et leurs partenaires (Pôle Emploi, AD'OCC) se sont associés afin de favoriser l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet.

Malgré un contexte social compliqué, (jour de grève), il a proposé une quarantaine de stands qui ont accueilli



Quatre pôles étaient identifiés :









Des tables rondes thématiques ont accueilli une quarantaine de personnes.



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE



Créé en 2017, l'Office de tourisme intercommunal (OTI) Pyrénées Méditerranée regroupe 12 communes de la CC ACVI.

Il compte 7 bureaux d'information touristique (BIT). Trois d'entre eux sont ouverts à l'année (Elne/ Laroque-des-Albères /Port-Vendres), deux de Pâques à Toussaint (Sorède / Cerbère) et deux mutualisés avec les communes (Saint-André ouvert de Pâques à Toussaint/ Saint-Genis-des-Fontaines ouvert à l'année).

L'OTI emploie 15 personnes (dont près de 13 temps plein). À Saint-Genis-des-Fontaines et Saint-André, le personnel travaille à hauteur de 60% pour l'OTI et de 40% pour la municipalité.

L'Office de tourisme intercommunal assure de nombreuses missions

- Accueil et information des touristes (60% du temps de travail de l'équipe)
- Promotion touristique du territoire communautaire, en coordination avec les offices de tourisme autonomes d'Argelès-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer et Collioure, l'Agence de développement touristique des Pyrénées-Orientales et le Comité régional du tourisme.
- Coordination et mise en cohérence de la promotion des différents partenaires du développement touristique local.

 Collecte et gestion de la taxe de séjour pour le compte de la CC ACVI.

Cette année, le comité de direction est constitué des 15 maires de la CC ACVI et des représentants des filières du tourisme intercommunal.

Par ailleurs, l'établissement s'est structuré, a créé son identité visuelle et mis en place ses supports de communication.



Une promotion active

L'OTI a participé à **trois salons: salon de la plongée, salon activités à Montpellier et salon du Randonneur à Lyon,** en partenariat avec les stations volontaires et l'ADT66.

Par ailleurs, il a créé sa page Facebook et son compte Instagram dans le cadre du lancement de sa **promotion digitale.**

Il a également mis en œuvre un micro-projet transfrontalier Argelès-sur-Mer / Roses et suit le Poctefa (Programme Interreg Espagne-France-Andorre) sur la création de produits touristiques.

Enfin, l'Office de tourisme accompagne la Communauté de communes dans la valorisation de sa compétence tourisme : site / application **Géotrek**, carte randonnées, animation sur le volet Tourisme du Grand Site Occitanie « **Collioure**, grand site en

Occitanie ». En outre, il suit les projets d'aménagements de la CC ACVI (phare Cap Béar) et les porteurs de projets, ceci en partenariat avec le service Développement économique.



LES SENTIERS DE RANDONNÉES

Un terrain de jeu grandeur... nature

La Communauté de communes joue un rôle essentiel dans la qualité de l'offre proposée dans ce domaine.

Près de 420 kilomètres de sentiers de randonnées sillonnent le territoire communautaire. 350 kilomètres d'entre eux relèvent de la compétence communautaire en matière d'aménagement et d'entretien : balisage (lames - ou plaques - de couleur jaune) ; création d'escaliers, de rampes, etc. Un agent de la CC ACVI et un chantier d'insertion professionnelle y œuvrent. Les associations de randonneurs et de chasseurs participent également au débroussaillage d'une partie des circuits.

Les interventions du service durant l'année

- Envoi d'une douzaine de dossiers pour l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Celui-ci a pour vocation de « favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée ».
- Entretien du sentier Littoral et des chantiers éligibles au PDIPR (balisage, sécurité)
- Préparation des sentiers pour le bon déroulement d'événements (Swimrun, trail des Brigadiers, trail de «Las Fonts», Ultrera Trail) : balisage, signalétique directionnelle, débroussaillage, aménagements.

aménagements.

• Étude de 8 autres sentiers pour inscription au PDIPR (selon évolution des 12 premiers).

All the second of the

350 kilomètres de sentiers entretenus
400 lames de signalétiques directionnelles
100 panneaux de dangers ou de passages
300 poteaux signalétiques
2500 marques de balisage
20 panneaux informatifs implantés sur le sentier du Littoral

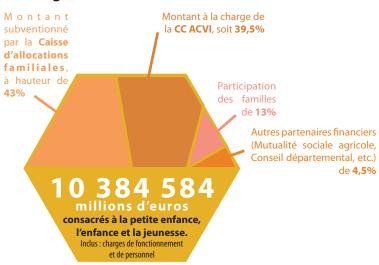
Votre outil pour randonner





L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le budget



Les services rattachés au Pôle Enfance / Jeunesse

Petite enfance (jusqu'à 4 ans) : neuf établissements d'Accueil du jeune enfant (crèches); un Relais d'assistantes maternelles itinérant (RAM) avec deux animatrices à temps complet.

Enfance (2 ans et demi à 11 ans) : huit Accueils de loisirs extrascolaires et 36 Accueils de loisirs périscolaires, soit un Accueil de loisirs dans chaque école des quinze communes du territoire.

Jeunesse (11 ans - dès l'entrée en 6e - à 17 ans) : sept Accueils de loisirs adolescents (Points jeunes); trois animateurs itinérants sur les communes des Albères.

Personnel

353 agents à temps partiel ou complet





Partenariats

Le service œuvre en étroite collaboration avec de nombreux organismes et structures.

- Institut médico Educatif « La Mauresque » (Port-Vendres) dans le cadre de la formation des équipes de direction;
- Maison sociale de proximité pour des conseils et un accompagnement sur les procédures de signalements et d'informations préoccupantes;
- « Hand'Avant 66 » : avec le soutien des équipes de cette association, inclusion et accompagnement de 127 enfants à besoin particulier dont 56 bénéficiaires de l'Allocation enfant en situation de handicap sur l'ensemble du pôle Enfance Jeunesse;
- Accueil et suivi de 222 stagiaires de différentes écoles : infirmières, puéricultrices, Educateur.trice de jeunes enfants, CAP Petite enfance, animateurs BAFA, BAFD, BPJEPS, stage de 3°, lycéens ...;
- Caisse d'allocations familiales ; Mutualité sociale agricole ; Conseil départemental; Direction départementale de la cohésion sociale; Protection maternelle et infantile ; Bureau information jeunesse ; Sport 66; Institut régional des travailleurs sociaux; Foyer St Joseph; Centre d'action médico-sociale précoce ; Inspection de l'Éducation nationale; Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement.

Événements

9^e édition de la fête de la jeunesse au parc de Valmy le 15 juin

Plus de 4 000 participants

Celui-ci regroupe 29 jeunes du territoire âgés de 13 à 17 ans, déterminés à se lancer dans un exercice démocratique en abordant thématiques : l'événementiel, l'environnement et le social.

Mise en place du 1^{er} Conseil intercommunal des Jeunes le 16 novembre 2019

> **Participation** à la 4^e grande Semaine nationale de la Petite enfance (du 18 au 24 mars)

Thème: « Pareil pas pareil, tous différents tous ensemble!»...

Petite enfance

Sur le territoire :

9 crèches communautaires de 227 places agrées

610
enfants
y sont inscrits

169 assistantes maternelles offrent 466 places

Enfance

Outil d'apprentissage de la socialisation, l'Accueil de loisirs propose aux enfants de nombreuses animations et actions adaptées à leur âge, aux contextes socio-culturels locaux.

Qu'est-ce qui caractérise chaque Accueil de loisirs du territoire ?

- Un projet pédagogique
- Un règlement intérieur
- Des projets d'animation évalués
- Une équipe d'encadrement qualifiée, motivée et évaluée

Les Accueils de loisirs proposent 2584 places agréées maximum.

7 026 enfants y sont inscrits.

Jeunesse

7 points jeunes accueillent

995 adhérents

Ouverts toute l'année, ils s'organisent autour de deux activités principales : l'Information Jeunesse et l'Accueil de loisirs (jusqu'à 17 ans).

L'information jeunesse

L'objectif est l'information et l'accompagnement des jeunes sur différents thèmes : études, métiers, emploi/formation, logement, vie pratique, santé, Europe/étranger, vacances, loisirs.



Portail Famille : du nouveau dans les modes de paiement

Le portail Famille (http://portailfamille.cc-acvi.com) a été lancé à la fin 2019. Il permet aux parents de **régler en ligne** et en toute sécurité leurs **factures** pour les **crèches** (Établissements d'accueil des jeunes enfants), les **Accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.** Les services proposés s'étofferont au fil des mois.

Si l'usager ne souhaite pas utiliser ce moyen de paiement, il peut toujours régler en espèces, par chèque, chèques vacances

(ANCV), CESU (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans).



L'Accueil de loisirs

Il est un espace éducatif et ludique complémentaire à l'action éducative des familles et de l'école. Il propose :

- **des accueils libres** : accueils périscolaires, espaces permanents : billard, baby-foot, coin lecture, vidéo, espace informatique (jeux en réseau, Internet, recherche...), jeux de société ... ;
- des animations culturelles et sportives : pratiques artistiques sur les temps périscolaires et extrascolaires : arts plastiques, expression corporelle, expositions, sorties à des concerts, cinéma, tournois sportifs, initiation à différents sports (rugby, ski, foot, canyoning, futsal) ...;
- des animations de loisirs : hip-hop, capoeira, ateliers (graffitis, cuisine, bricolage), séjours à thème (ski, eaux vives, visite de Barcelone), sorties (bowling, laser game);
- des actions de prévention : prévention des addictions ; prévention SIDA ; éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et à la sécurité routière ...

LES DÉCHETS

agents

La grande majorité des 56 000 habitants du territoire bénéficient d'une collecte des ordures ménagères en porte-à-porte. Les autres sont collectés à partir de bacs de regroupement et de conteneurs enterrés pour les trois types de flux : ordures ménagères (O.M.), emballages ménagers recyclables (E.M.R.) et verre.

0 512 724 euros

Montant des recettes de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.)

Montant des recettes pour la redevance spéciale et autres recettes.

Le parc automobile du service collecte compte 27 voitures et camions (2 m3 à 16 m3).

Le personnel

Basse saison: 65 agents

Haute saison: 85 agents

Le traitement des déchets est réalisé par le SYDETOM66.

Les déchetteries

Le territoire communautaire compte cinq déchetteries : Cosprons, Argelès-sur-Mer, Cerbère, Laroque-des-Albères.

Collectes des déchets de bois, mobilier, fer, DEEE, déchets verts, produits dangereux, huiles, tout venant, gravats, cartons, plastiques.

Volume des déchets collectés :

4 tonnes (+ 326 tonnes / 2018)



Volume des déchets traités

• Ordures ménagères :

22 582 tonnes

(-351 tonnes / 2018) • Verre: 3539 tonnes

- (+ 170 tonnes / 2018)

 Emballages ménagers recyclables: 4893 tonnes

(+ 93 tonnes / 2018)



Collecte des textiles :

189 tonnes (- 26 tonnes / 2018) pour

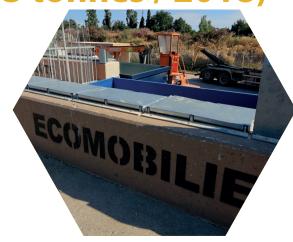
65 bornes de collecte

Écomobilier

La récupération des meubles de particuliers est une nouvelle filière qui s'est développée sensiblement en déchetterie cette année.

Volume des meubles collectés

1092 tonnes (+ 353 tonnes / 2



La Recyclerie

Créée en mars 2016 (début d'activité le 1er décembre de la même année; ouverture de la boutique le 11 mars 2017), l'atelier chantier d'insertion professionnelle La Recyclerie promeut l'insertion par l'activité économique. En outre, il vise une réduction des déchets tout en donnant une seconde vie aux objets (mobilier, électroménager, articles de décoration, vaisselle, etc.).

Il est financé par l'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional. Ses partenaires sont nombreux : la Communauté de communes, l'ADEME, AIRDIE, la Caisse d'Epargne et le SYDETOM (celui-ci prête à la Recyclerie des locaux situés à Elne, 15 boulevard d'Archimède).

Cette année, l'équipe est composée d'une vingtaine de salariés en insertion, 3 encadrants, 1 accompagnatrice socio-professionnelle, 1 directrice.

93% du volume collecté ont été valorisés

428 tonnes collectées / 398 tonnes valorisées

Par ailleurs, dans le cadre d'un marché de prestation de service avec la CC ACVI, La Recyclerie assure une collecte des encombrants sur les communes d'Argelès-sur-Mer, Bages, Elne, Palau-del-Vidre, Sorède.



Action de réduction à la source

Les composteurs en bois sont fabriqués par l'ESAT «Les micocouliers» de Sorède.



ont été vendus en 2019 (2 272 unités ont été vendues depuis 2007).

Le service Déchets développe la mise en place de composteurs partagés

Ils sont installés dans 25 immeubles, campings, écoles, EHPAD du territoire.

Le compostage collectif s'apparente au compostage domestique initié dans les habitations individuelles : l'usager « internalise » la gestion de ses biodéchets sur son site.

Le site de compostage fonctionne sur le principe de co-responsabilité de producteurs de déchets, du personnel de la structure. La solidarité entre participants est essentielle pour sa réussite.



LA RÉGIE DES EAUX

Du prélevement à la gestion des abonnés, la Communauté de communes gère l'ensemble des étapes du traitement de l'eau.



053 abonnés

Consommation moyenne par abonné

20 mètres cubes

(123 m³ en 2018)

Rendement moyen sur le territoire (fiabilité des réseaux)

77,17 %

de 52 979 m³

de pertes d'eau par rapport à 2018

Montant des travaux réalisés en 2019 2 018 189 euros HT

ASSAINISSEMENT

37 536

1909 interventions

de curage préventif et de désobstruction réalisées sur le réseau et les branchements (+ 148 / 2018)

Les équipements d'épuration, les rejets de équipements et le réseau de collecte sont conformes aux normes définies par la directive Eau Résiduaire Urbaine (ERU - Règlementation européenne)

Selon les contrôles de l'Agence régionale de santé (ARS), la qualité des eaux de baignade est stable :

21 plages = qualité excellente 1 plage = bonne qualité

Montant des travaux réalisés en 2019

1 044 754 euros HT

Faits marguants

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable Le Schéma directeur d'assainissement (SDASS) vient (SDAEP) a livré ses conclusions : la collectivité a tout intérêt à **développer des travaux** (ex : remplacement de canalisations) synonymes d'économies d'eau. Ces programmes de travaux sont réalisés en concertation avec l'Agence de l'eau et le Conseil départemental.

Durant cette année marquée par une sècheresse extrême, rythmée par des arrêtés préfectoraux de restriction d'usage d'eau, la CC ACVI a maintenu l'équilibre entre besoins et ressources.

d'être lancé sur l'ensemble du territoire intercommunal. Sa priorité : vérifier l'étanchéité des réseaux et éviter les déversements en milieu naturel, même par temps de pluie.

L'opération d'extension de la station d'épuration de Bages est engagée

L'audit des consommations d'énergie sur les stations d'épuration a livré ses conclusions :

priorité aux énergies renouvelables.

LA RÉGIE DES EAUX EN QUELQUES CHIFFRES

> Production



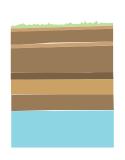
6,3 millions de mètres cubes

sont prélevés chaque année en milieu naturel : rivières, nappes



650 et 450

les kilométrages respectifs des réseaux d'eau potable et d'assainissement qui sillonnent le territoire communautaire

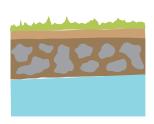


40 % des prélèvements sont réalisés au niveau des

nappes profondes

(situées à 120 mètres de profondeur)





60 % des prélèvements sont réalisés en **eaux peu profondes** (nappes souterraines voisines d'un cours d'eau)





analyses sont imposées par la législation

3347 contrôles supplémentaires sont réalisés au sein du laboratoire de la CC ACVI

> Équipements



points de prélèvements d'eau sont répartis sur l'ensemble du territoire et au-delà (plusieurs collectivités utilisent les mêmes nappes).



© Lionel Pedraza

LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

HABITAT

OPAH: impulser le réinvestissement et le renouvellement du parc ancien

Le Programme local de l'habitat (PLH) prévoyait la mise en place d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Entamée en 2018, l'étude pré-opérationnelle s'est achevée en mars 2019. Cette étape a permis de définir les enjeux de l'opération, les périmètres concernés, le nombre de logements à réhabiliter.

La convention opérationnelle a été signée avec l'ensemble des partenaires (Agence nationale de l'habitat, communes, Région, Département, Action logement). L'objectif est d'améliorer 240 logements (80 par an) en trois ans pour un montant total de plus de 4 millions d'euros de subventions publiques.

Les aides sont destinées à accompagner les propriétaires occupants aux revenus modestes et les propriétaires bailleurs dans leurs travaux de réhabilitation, d'amélioration du confort des logements, de traitements des situations d'habitat indigne et dégradé, d'économies d'énergies, d'adaptation à l'handicap et à la perte d'autonomie. Les travaux portant sur les parties communes des copropriétés peuvent être également soutenus.

Le bureau d'étude Urbanis suit et anime l'OPAH. La mise en œuvre opérationnelle a débuté en décembre 2019.



Un service Habitat développé autour de nombreux partenariats

- PIG départemental « Mieux se loger 66 » : communication sur le programme et mise à disposition à titre gratuit de locaux une fois par mois pour la tenue des permanences, participation aux comités techniques.
- Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) : cotisation et mise à disposition à titre gratuit de locaux pour la tenue d'une permanence une fois par mois, participation aux conseils d'administration.
- Agence d'urbanisme catalane (AURCA) : cotisation pour la réalisation d'études et d'observatoires. En 2019, travaux d'aides à l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.
- Office 66-Agence de Céret : organisation d'une commission bimestrielle d'attribution de logements (CAL) au siège communautaire.
- Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : participation aux travaux dans le cadre du comité responsable et du bureau permanent.

Mise en œuvre de la réforme sur les attributions des logements sociaux

Conférence intercommunale du logement (CIL) et Convention intercommunale d'attribution (CIA)

La conférence s'est réunie une fois en bureau pour préparer le bilan des attributions de logements sociaux 2019 et une fois en instance plénière pour présenter le bilan des attributions. Elle a également donné son avis sur le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs

Sollicitation des avis.



L'opération Façades se poursuit

En 2019, le montant des aides éligibles a diminué (- 9 315 euros par rapport à 2018). Cependant, le nombre de dossiers a augmenté (+2). De nouveaux documents d'information ont été élaborés. La commission d'attribution s'est réunie à trois reprises. Le montant moyen d'aides octroyées par dossier s'élevait à 1 083,25 euros.



22 dossiers

ont bénéficié d'une réservation de subvention. 28 dossiers

ont bénéficié d'un paiement soit 30 331 € octroyés.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes est en charge des aires d'Argelès-sur-Mer et Elne.

Un fait a marqué l'année 2019 : la délégation de service public attribuée à la société Vago, à compter du 1^{er} juillet, via un contrat de prestation de services.

L'aire d'Argelès-sur-Mer

Agréée pour 40 places

93 % d'occupation en septembre

Située sur la route du littoral, elle est ouverte à l'année mais son fonctionnement est très saisonnier.

En 2019, elle a accueilli 196 personnes pour un budget de fonctionnement annuel de 97 667 euros.

La participation des voyageurs s'élève à 15 539 euros, celle de l'Etat, via la CAF, à 49 032 euros. Cette dernière dotation est en partie indexée sur la fréquentation de l'aire, qui en la matière, est un critère majeur de gestion. Le taux d'occupation oscille entre 7,09 % en décembre et 93% en septembre.

L'aire d'Elne

Agréée pour 34 places

d'occupation

la majeure

partie

de l'année

Située sur le Boulevard Archimède (zone d'activités), elle est ouverte à l'année. Cetéquipement est sujet à un faible renouvellement de ses occupants.

En 2019, il a accueilli 151 personnes pour un budget de fonctionnement annuel de 94 898 euros. La participation des voyageurs est de 11 639 euros ; celle de l'Etat de 46 591 euros.

Entre juillet et novembre, l'aire a enregistré un taux d'occupation de 100 %.

Mise en place d'un « volet social »

Désormais, une conseillère sociale intervient sur les aires.

Elle aide et accompagne les personnes résidant sur les aires dans leurs différentes démarches. Elle vise également à créer un lien de confiance pour fluidifier les relations et le dialogue.

Sur le deuxième semestre 2019, 43 dossiers ont été traités dans des domaines très divers : impôts, sécurité sociale, CAF ... Par ailleurs, la conseillère s'assure de la scolarisation effective des enfants des voyageurs.

URBANISME

Dossiers traités : un niveau record

En constante augmentation depuis 2013, le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites atteint son **niveau le plus élevé** cette année.

LA NOUVEAUTÉ

Le 1^{er} janvier 2019, l'instruction des « dossiers accessibilité » joints aux permis de construire portant sur des Établissements recevant du public (ERP) s'est ajoutée aux missions du service.



agents

dossiers « accessibilité » traités

personnes reçues

avant-projets traités par courriels

des dossiers concernent une activité professionnelle

(les autres portent sur l'habitat)

68% des demandes reçues ont été accordées



1197

dossiers instruits (1156 en 2018)



LE RÉSEAU DES **MÉDIATHÈQUES**

emprunts enregistrés en 2019 dans le réseau des dix médiathèques.

Le réseau de médiathèques compte une dizaine d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire : Argelès-sur-Mer, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Sorède.

Lancement du chantier de la nouvelle médiathèque de Port-Vendres

La structure intègre les locaux de l'ancien hôtel des Douanes puis de la Communauté de communes de la Côte Vermeille.

Le projet constituera un pôle d'attractivité pour la Côte Vermeille

qui, aujourd'hui, ne dispose que de deux établissements de lecture publique : Collioure et Port-Vendres.

sa part, Banyuls-sur-Mer dispose d'une antenne de « Livre et lecture pour tous » qui propose des prêts payants et des horaires d'ouverture très restreints au public.

« La médiathèque développera En effet, Cerbère est dotée d'une ou renforcera les liens avec de la SNCF ouverte aux habitants. Pour les nombreux acteurs de la vie locale »



La lumière sera reine

Située à quelques mètres à peine de la place de l'Obélisque et des quais, la nouvelle médiathèque ouvrira ses portes à la fin 2020. Les usagers découvriront alors un espace de plus de 400 mètres carrés sur deux niveaux. Celui-ci sera abondamment éclairé grâce à un vaste puits de lumière et une verrière. Une terrasse accueillera également les lecteurs.

Par ailleurs, l'architecture fera la part belle au bois et au verre.

Le premier niveau sera consacré aux espaces presse et enfants ainsi qu'à un salon dédié à Charles Rennie Mackintosh, célèbre architecte, designer et aquarelliste britannique ayant vécu à Port-Vendres au XX^e siècle.

Le niveau inférieur accueillera un coin exposition, une salle de lecture et les rayonnages destinés aux documentaires, au fonds local, à la bande dessinée, aux CD et aux DVD.

Un fonds destiné à l'histoire portvendraise trouvera également sa place au sein du bâtiment.

Un acteur essentiel de la vie locale

La médiathèque développera ou renforcera les liens avec quelques-uns des nombreux organismes et associations œuvrant dans la Cité de Vénus. Parmi eux : l'association Mackintosh, l'institut médico-éducatif La Mauresque, l'EHPAD La Castellane, les établissements scolaires, l'association « Les mots, l'émotion », etc.

23,67 agents (emplois temps plein) dont 4 ieunes embauchés dans le cadre de « contrats DRAC »

765 emprunteurs supplémentaires enregistrés sur l'ensemble du réseau (5950 en 2018 ; 6715 en 2019)

enfants ont assisté aux huit spectacles programmés dans le cadre de la saison Jeune public

24 expositions organisées

propositions d'actions culturelles : ateliers, animations, conférences, etc.

emprunts supplémentaires enregistrés sur l'ensemble du réseau (177 710 en 2018 ; 180 198 en 2019)

livres, DVD, CD, magazines et autres supports sont mis à la disposition du public dans les dix médiathèques



LA PISCINE COMMUNAUTAIRE

L'établissement en bref

Il est ouvert de janvier à décembre (à l'exception de deux fermetures dictées par des contraintes d'entretien réglementaires). Il reçoit régulièrement grand public, scolaires, associations, accueils de loisirs enfants et adolescents, établissements spécialisés.



• Un bassin sportif de 25 m x 15 m d'une profondeur d'eau variant de 1,25 m à 1,85 m.

• Un bassin d'apprentissage de 15 m x 9 m d'une profondeur d'eau variant de 0,80 m à 1,20 m.

• Un espace ludique (pataugeoire) d'une profondeur d'eau maximum de 0,25 m. Il permet aux plus petits d'appréhender l'eau en douceur.

Une fréquentation en constante augmentation

85 490 entrée au total

(aquabike, scolaire, public, associations) ont été enregistrées, contre 81 691 en 2018.

On constate cependant une légère diminution de la fréquentation du grand public : 40 775 entrées en 2019 contre 42 695 en 2018.

Répartition des entrées par type d'usager

Entrées adultes
Aquabike
Entrées hors territoire
Entrées enfants
Tarifs réduits
Pass Famille
40,30%
12,76%
12,76%
9,65%
2,16%

Natation scolaire: 22 545 entrées

(20 888 en 2018)

Associations: 22 412 entrées

(18 108 en 2018)







193 676 euros

Montant de l'année 2019, tous types d'entrées confondus. Diminution de 3,14% par rapport à 2018.

Répartition des recettes

Entrées
Aquabike
Locations associatives
15.76%

 Participations scolaires
 3,64% (les écoles primaires bénéficient de la gratuité).

CAAA: Bienvenue à tous

Créé en 1990, le CAAA - ou C3A – est une référence dans le riche paysage associatif du territoire.

La structure propose à tous, « de 5 mois à plus de 90 ans », la pratique d'une large palette d'activités à AlberAquatic : bébés nageurs, aquagym, aquafitness, écoles de natation (enfants, jeunes et adultes, avec ou sans compétition), circuits trainings, sauvetage aquatique avec le SSA, etc. Un millier d'adhérents font du CAAA le club le plus important du territoire.



Les services à la population

L'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service Éclairage public a modifié son organisation interne afin d'améliorer ses prestations en direction des usagers et des collectivités.

Du 1er mai au 30 septembre

3 nacelles en journée 7h30-12h00 / 13h30-16h45

1 nacelle le matin

• 1 agent en voiture pour Collecter les points lumineux défectueux sur les 15 communes

• Organisation du tableau de bord sur le portail Géo interco (voir page 17 - SIG)

Les objectifs de cette nouvelle organisation sont multiples

- Maintenance

Le service a réalisé des interventions plus ciblées tout en conservant la qualité des dépannages, ceci grâce à la collecte des points défectueux effectuée par un seul agent en voiture.

Par ailleurs, la collectivité a réalisé durant l'année 8 000 interventions de maintenance préventive (visant à diminuer le nombre d'interventions correctives) ou curative (suite à une panne ou un dysfonctionnement).

- Modernisation du réseau d'éclairage public

Le service a initié le programme de remplacement de luminaires led, subventionné par l'Europe via le « Feder ». Cette démarche vise à atteindre les 80% d'économie d'Energie par rapport à l'existant.

Les luminaires remplacés

- Argelès-sur-Mer (lotissements et Front de mer): 38
- Elne (Route nationale et Ville Haute): 131
- Saint-Genis-des-Fontaines (centre-ville et lotissements): 123
- Sorède (Vallée Heureuse et Lavail): 104
- Mise en place d'interrupteurs pour les décorations de Noël sur les mâts de grande hauteur : 807

Les gains d'énergie (basés sur un tarif moyen de 7cts le KWH en partant sur 4200 d'éclairement par an) 155 759 W économisées par an sur l'ensemble du Parc de la CCACVI soit 45 348 euros.

Festivités de Noël

Le service Éclairage public aide à installer et dépose, comme chaque année, les décorations de Noël dans les 15 communes.



Sur les 433 km de réseau du territoire, la répartition est la suivante :

60% du réseau en asse A (inférieur à 0,4 m de précision)

• 7% du réseau en classe B (entre et 0,4 m et 1,5 m de précision)

• 33% du réseau en classe C (supérieur à 1,5 m de précision)

Concernant les supports:

5% en classe A

- 8% sont en classe B
- 27% sont en classe C

23 663 points lumineux 8 551 mâts armoires électriques

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

Fonds de concours

Cette année, la communauté de communes a investi

1,3 million d'euros

de fonds de concours alloués aux 15 communes du territoire. Cette aide n'est pas une obligation règlementaire. Cependant, la CC ACVI poursuivra le versement de celle-ci

au moins jusqu'en 2020. Le fonds de concours ne doit pas excéder le montant de l'autofinancement assuré par la commune sur les actions initiées.

Les principaux fonds versés en 2019

Bages: **50 637 euros** (sur un total de 79 976 euros versés entre 2019 et 2020) affectés à l'aménagement de l'avenue Méditerranée.

Banyuls-sur-Mer: 111 792 euros pour l'acquisition d'un camion et nacelle et pour les aménagements de la voirie de la rue des Micocouliers, du carrefour de l'avenue de Gaulle, de la voirie Pardal Ouranole.

Cerbère: 37 477 euros affectés

- aux **travaux** (menuiseries de la mairie, réfection de l'étanchéité du toit d'un bâtiment communal...)
- à des **acquisitions d'équipements** (minibus, machine à laver pour camping municipal, climatiseur dans le local de la police municipale, chauffe-eaux des bâtiments communaux ...)

Elne: 163 558 euros affectés à la construction d'un nouveau centre technique municipal.

Laroque-des-Albères : **41 592 euros** affectés à l'opération de réfection des parements des remparts du centre ancien.

Ortaffa: 31 760 euros affectés à la construction d'un centre économique et socio culturel

Villelongue-dels-Monts : 36 401 euros affectés à l'aménagement de l'avenue des Albères.



FOURRIÈRE ANIMALE

La société SACPA est la délégataire de cette activité.

Elle a assuré sur l'ensemble du territoire :

385 interventions (-7%/2018).

Elle a pris en charge 276 animaux vivants (266 en 2018) et 52 cadavres (69 l'année précédente).

Les interventions et les captures consistent en la prise en charge des animaux errants effectuée lors des tournées normales de la fourrière. Une grande majorité d'animaux sont restitués à leur propriétaire au bout de quelques jours, après identification. Les autres sont surtout confiés à des associations ou euthanasiés pour raisons sanitaires.

Afin d'améliorer l'objectif recherché de restitution des animaux, leur identification est primordiale. Les propriétaires semblent en prendre conscience : au niveau national, 90% des animaux pris en charge par SACPA sont restitués à leur propriétaire.









PÔLE ENTREPRENEURIAL

Installé sur la zone d'activités d'Argelès-sur-Mer, il proposera à toutes les entreprises plusieurs types de services :

Lieu d'accueil ressource

Guichet unique répondant à toutes les questions ; équipements mutualisés (salles de co-working, de réunion et de reprographie), espace détente, etc.

- Bureaux avec salle de réunion dédiée pour les partenaires économiques
- Mise à disposition et location de bureaux équipés avec espaces mutualisés pour les entreprises en création ou en développement



CENTRE RÉGIONAL DE SOMMELLERIE Pyrénées-Méditerranée

Le projet est porté par la CC ACVI et la communauté de communes des Aspres.

Il consiste en la création d'un Pôle dédié à la viticulture locale au Mas Reig (Banyuls-sur-Mer) et dans les caves Byrrh (Thuir).

Son objectif:

participer activement à la promotion des « vins d'ici » grâce à une valorisation de la production vitivinicole locale et une redynamisation du marché.

Trois axes vont être développés :

- Formation initiale, continue, tous publics, diplômante
- Œnotourisme: création sur les deux sites d'espaces d'accueil, de circuits de visites, d'ateliers de cuisine, etc.
- Événementiel : le tourisme d'affaire sera privilégié

État - Région Occitanie - Département des Pyrénées-Orientales -Université de Perpignan - Lycée Christian Bourguin d'Argelèssur-Mer et les professionnels du secteur viticole

Ouverture du pôle 1^{ER} TRIMESTRE

PARTENAIRES

Europe - État - Région Occitanie Département des Pyrénées-Orientales

RÉHABILITATION ET VALORISATION **TOURISTIQUE DU SITE PHARE BÉAR (PORT-VENDRES)**

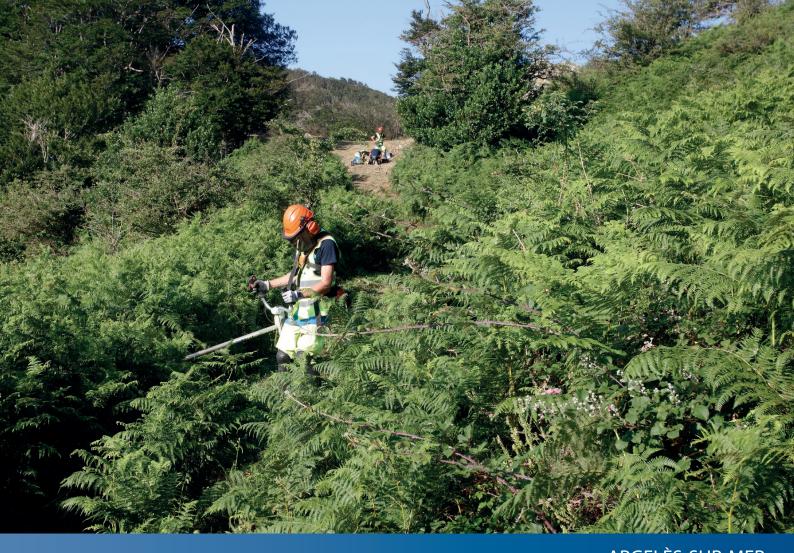
Site emblématique du patrimoine maritime de la Région Occitanie, le phare du Cap Béar et ses annexes sont classés au titre des monuments historiques depuis 2012.

Il se trouve sur le tracé du sentier du Littoral (50 000 visiteurs et randonneurs chaque année).

La Communauté de communes porte la maîtrise d'ouvrage de la valorisation culturelle et touristique de ce phare.

> Europe - État - Région Occitanie Département des Pyrénées-Orientales





ARGELÈS-SUR-MER
BAGES
BANYULS-SUR-MER
CERBÈRE
COLLIOURE
ELNE
LAROQUE-DES-ALBÈRES
MONTESQUIEU-DES-ALBÈRE
ORTAFFA
PALAU-DEL-VIDRE
PORT-VENDRES
SAINT-ANDRÉ
SAINT-GENIS-DES-FONTAINES
SORÈDE
VILLELONGUE-DES-MONTS

